



Groupe National Information et Éducation Sexuelle

le 25 Novembre 2010

UNSA Education
Union Nationale des
Syndicats Autonomes

SE-UNSA
Syndicat des
Enseignants

SNES-FSU
Syndicat National des
Enseignements du
Second degré

MGEN
Mutuelle Générale de
l'Éducation Nationale

FCPE
Fédération des Conseils
de Parents d'Élèves

**Ligue de
l'Enseignement**

MFPF
Mouvement Français du
Planning Familial

SNASEN Syndicat
National des
Assistant/es
Sociaux/ales

SNIES
Syndicat National des
infirmiers et infirmières
Educateurs de Santé

APBG
Association des
Professeurs de Biologie
et de Géologie

ANPBSE
Association Nationale
des Professeurs de
Biotechnologie Santé
Environnement

CNAFAL
Conseil National des
Associations Familiales
Laïque

SNMSU
Syndicat national des
médecins scolaires et
universitaires

Violences anti IVG contre des élèves

Le GNIES, groupe national d'information et d'éducation sexuelle, condamne le militantisme outrancier anti IVG qui a conduit un professeur d'histoire géographie à projeter une vidéo anti IVG aux images violentes et traumatisantes à des élèves de seconde. Il convient de prendre toute la mesure d'un acte qui, s'il reste individuel, relève d'une volonté de propagande et n'hésite pas à soumettre des mineurs à une violence psychique pour mieux atteindre ses objectifs.

Cette déviance ne peut évidemment en aucune manière être apparentée à de l'éducation à la sexualité de près ou de loin. Celle ci se réalise dans un cadre collégial de professionnels et associations compétents, dans une éthique partagée de respect de l'élève, de son niveau de développement et de réflexion face à la sexualité. Elle met en valeur l'estime de soi et cherche à ouvrir à la différence de l'autre. Elle lutte justement contre les violences sexuelles, l'homophobie, le sexisme et le racisme. Elle apprend à écouter l'opinion et l'argumentation de l'autre, à développer son sens critique face aux préjugés.

Le GNIES rappelle l'urgence de donner les moyens d'assurer l'éducation à la sexualité à l'école de façon cadrée au regard de la loi de 2001 en commençant par relancer la médecine scolaire et structurer les partenariats au sein de chartes nationales et académiques avec les associations reconnues par l'Éducation nationale.

Corinne Vaillant
Coordinatrice GNIES
UNSA Education
Contact 06 81 501 36 05